

**ASSOCIATION pour LA RESTAURATION DE L'EGLISE DE PERRECY**

# **Compte rendu**

**du Conseil d'administration  
et de l'Assemblée Générale ordinaire  
pour l'exercice 2014**

Salle Chapuis mairie de Perrecy les Forges le 8 janvier 2015

**Conseil d'administration du 8 janvier 2015**

Le président :

Bonjour et merci d'être présent

Merci de signer la feuille de convocation devant votre nom cela nous permettra de vérifier que le quorum est atteint (50% des convoqués)

Sur 10 membres convoqués sept sont présents, (la feuille de convocation contresignée par les présents est annexée) nous pouvons donc délibérer valablement.

Je vous rappelle que nous délibérons dans le cadre du Conseil ordinaire annuel prévu dans nos statuts.

Deux sujets sont à l'ordre du jour

**1/ statuer sur les demandes d'adhésion** en tant que « membres » de notre association

Se sont portés candidats :

- Monsieur Patrice Jacquet (montée du Crié)
- Madame Cruder (Le Chapeau rouge)
- Madame Lhenry (place de la mairie)
- Mademoiselle Anne Laure Renaud (l'Essenlée)

Je soumetts ces candidatures au vote du C.S.

Quelqu'un est-il contre ? Aucun

Quelqu'un s'abstient ? Aucun

La proposition est donc approuvée

**2/ Suggestions éventuelles des uns et des autres**

En l'absence de règlement intérieur dans nos statuts, je propose de radier de la liste des membres de notre association ceux qui sont restés trois ans de suite sans payer la cotisation annuelle.

Quelqu'un est-il contre ? Aucun

Quelqu'un s'abstient ? Aucun

La proposition est donc approuvée

Autre suggestion ?

Le président propose la nomination de Madame Masuyo Tokita-Darling à la distinction de **Membre d'honneur** de notre association en reconnaissance de son implication ancienne dans l'église de Perrecy et en 2014 sa collaboration gracieuse à l'étude menée par l'équipe de l' Ecole des Arts et Métiers de Cluny.

Quelqu'un est-il contre ? Aucun

Quelqu'un s'abstient ? Aucun

La proposition est donc approuvée

Nous allons pouvoir lever la séance et accueillir les membres convoqués à l' A.G. qui va suivre.

**Assemblée Générale du 8 janvier 2015**

Ouverture par le président :

**1/**

Nous devons en premier déplorer la disparition de Monsieur **Armand Segaud**, qui depuis l'origine de notre association a régulièrement participé à ses activités et avons une pensée pour lui et sa famille.

Merci à toutes et à tous de votre présence , se sont excusés ;

- Madame Micheline Contant
- Madame Florence Bonnafoux
- Le Père Yves Garruchet
- Monsieur Paul Jacquet et Madame
- Monsieur Philippe Jager
- Monsieur Paul Labarre et Madame
- Monsieur Pierre Labarre
- Madame Carole Longeot
- Monsieur Claudius Michel
- Monsieur Guy Perceval
- Madame Lhenry
- Madame Vandermarq

**2/**

Bienvenue aux nouveaux membres

Cette année 4 demandes d'admission nous sont parvenues et ont été soumises à l'approbation du Conseil d'administration qui vient de se tenir et les a entérinées. Il s'agit de :

- Monsieur Patrice Jacquet (montée du Crié)
- Madame Cruder (Le Chapeau rouge)
- Madame Lhenry (place de la mairie)
- Mademoiselle Anne Laure Renaud (l'Essenlee)

Nous les remercions de leur engagement et souhaitons la bienvenue à ceux qui sont présents.

**3/**

Feuille de présence

Merci de vous la passer et de signer en face de votre nom.

**4/ Rappel** : Comme l'année dernière, cette AG se tient début 2015 mais couvre l'exercice 2014, nous avons ainsi une année complète avec la période de fin d'année favorable aux dons.

## Examen de l'ordre du jour

### 1 / Situation morale de l'association et approbation

- Le nombre de membres de notre association continue de progresser

Pour mémoire en 2009 14

2010 25

2011 32

2012 36

2013 40

2014 42 (malgré une disparition et une radiation pour cause de cotisation non payée trois ans de suite)

- Enregistrement des dons reçus

2014 a vu l'enregistrement de **55 dons pour un total de 6 535 €**

certes, le montant est inférieur à ceux de 2011	35 dons pour 9140 €
de 2012	31 dons pour 8050 €

il est nettement supérieur à l'année précédente : 23 dons pour 3620 €

A ce sujet, il faut constater que **le travail, qu'a nécessité cette année :**

1. la diffusion du compte rendu d'activité
2. l'invitation faite à tous les donateurs, depuis l'origine
3. la visite organisée pour les donateurs (avec vidéo projection des étapes du chantier) suivie d'une petite réception,

**a bien remobilisé les donateurs.**

Il est encourageant de constater que si le montant moyen des dons a diminué en 2014, leur nombre a augmenté, ce qui traduit l'engagement d'un plus grand nombre.

- Initiatives nouvelles d'action pour rentrer des fonds

C'est avec plaisir que je souligne l'implication particulière de membres de notre association.

- ☞ un coup de chapeau tout particulier à Mesdames Brigitte Gauvin et Geneviève Rameau qui, aidées d'autres membres, ont organisé cette été un stand de brocante au profit de l'association qui a rapporté la somme de 200€. En plus de ce résultat financier, cette action a été favorable au niveau de **la communication** faisant mieux connaître l'association et l'investissement de ses membres. Bravo !
- ☞ l'organisation d'une quête spécifique, au profit de la sauvegarde de l'église, proposée par la famille Jacquet du Crié suite à la disparition de leur père au moment de son enterrement. Cette initiative a rapporté 230 €. Passés sous forme de dons. Merci.
- ☞ Une visite de l'église, organisée par Pascale et Jean Labarre pour un groupe important d'amis (environ 30), a permis de recueillir 230 € de participation passés sous forme de don.
- ☞ Une visite de l'église a été organisée pour les membres du LYON 'S CLUB de Monceau les Mines (environ 60 ) en remerciement d'un don effectué les années précédentes.

Le président engage vivement chaque membre de l'association à trouver des idées pour agir personnellement en faveur d'actions impliquant le plus grand nombre, de façon à faire rentrer des fonds, certes, **mais également à intéresser d'avantage de gens sur ce patrimoine.**

Une idée de Monsieur Danzé d'exposition-vente de photos anciennes faites par Monsieur Berge et proposées par sa fille Madame Contant, pourrait être poursuivie si des volontaires jugeaient la chose réalisable puis acceptaient de se saisir de l'idée et prendre en charge la réalisation pratique.

Cette idée a été examinée, beaucoup y sont favorables et tout le monde convient qu'il faudrait qu'un certain nombre prenne l'initiative de s'engager pour tenter de la mettre en œuvre.

Le président indique qu'il a essayé de répondre au point n°1 de l'ordre du jour et demande votre approbation,  
passons au vote :

Quelqu'un est-il contre ? Aucun

Quelqu'un s'abstient ? Aucun

La proposition est donc approuvée

**2 / Situation financière de l'association et approbation**

La parole est donnée à notre trésorier Monsieur Raymond Callier

## Comptabilité année 2014

Situation au 05/01/2015

Depuis le point fait il y a un an à l'occasion de notre dernière A.G., la comptabilité de notre association est extrêmement simple à exposer.

:

**En recettes :**

Les dons (mécénat), comme les années précédentes, enregistrés avec émission simultanée du reçu fiscal et versement du montant sur notre compte au Crédit Agricole. Le montant récapitulatif s'élève, pour cette année à 6535 €

Produit de la brocante 200 €

Subvention municipale de fonctionnement 100 €

Cotisations des membres (d'après enregistrement feuille de présence AG 2013) 180 €

Intérêts produit par le compte rémunéré CA 49.57 €

**TOTAL 7064.57 €**

**En dépense :****Aucune hormis le**

Cheque à faire en régularisation par le trésorier pour rembourser les avances de Jean Labarre en règlement de :

Fournitures bureautiques (encre imprimante) facture Auchan 23/01/2014 65.95 €

Achat de timbres facture La Poste du 29/01/2014 36.60 €

Fournitures bureautiques (encre imprimante) facture Auchan 01/08/2014 49.47 €

**Total 152.02 €**

**BILAN**

**L'activité de notre association en 2014 dégage donc un bilan positif de**

**7064.57-152.02 = 6912.55 €**

Au 5 janvier 2015 la situation de notre compte au Crédit agricole est la suivante : compte chèque : 323.97 €, compte épargne : 8748.65

Reprise de parole par Jean Labarre :

Comme vous le voyez nous sommes en phase de reconstituer un petit « trésor de guerre », je vous demande d'approuver cette situation financière

Quelqu'un est-il contre ? Aucun

Quelqu'un s'abstient ? Aucun

La proposition est donc approuvée

**3 / Appel et collecte de la cotisation annuelle**

Le président propose de fixer à nouveau la cotisation pour 2014 à 5 €  
Quelqu'un a-t-il un avis sur le sujet ? aucun commentaire.

Passons au vote pour 5 €

Quelqu'un est-il contre ? Aucun

Quelqu'un s'abstient ? Aucun

La proposition est donc approuvée

Le président demande à toutes et à tous de faciliter la collecte en versant au plus tôt les 5€ correspondants.

Monsieur Callier et Madame Labarre sont disponibles dès maintenant pour recevoir les montants et les enregistrer sur la feuille de présence.

Les membres absents qui ne se sont pas fait représenter pourront bien évidemment régler leurs cotisations en la déposant à la mairie ou auprès de Messieurs Callier ou Labarre.

**4 / Informations sur les versements que la mairie a reçus de la Fondation du Patrimoine suite au don fait par notre association.**

La parole à Evelyne Boireaud :

Madame Boireaud indique que suite au versement de notre association à la Fondation du Patrimoine, cette dernière avait annoncé le versement de **37 000 €** à la mairie.

Cette opération est confirmée, elle est en cours mais ne peut se faire en une seule fois car il faut attendre les factures correspondant aux travaux concernés, la Fondation du Patrimoine règle donc « au compte goutte » au fur et à mesure des présentations de factures.

Madame Boireaud annonce également le tableau récapitulatif des dépenses et recettes relatif à l'opération de sauvegarde engagée par la commune sera publié dans le Bulletin Municipal 2014. Depuis cette date les comptes ont été complétés et revérifiés et font ressortir que la charge réelle de la commune sera, au final, de **368 422 €** soit environ 22 % des travaux globaux.

*L'objectif de notre association était d'aider la commune dans le défi de cette opération de restauration. Aujourd'hui, avec l'arrêt des comptes ci-dessus, il est agréable de constater que les dons des particuliers ayant transités par l'Association puis la Fondation du Patrimoine pour 37 000 € représentent une aide de 10 % comparée à la charge financière investie au final par la commune.*

**AVEC LES DONATEURS**

**NOUS POUVONS NOUS FELICITER DE CE RESULTAT SIGNIFICATIF**

## **5 / Informations sur la clôture des travaux première tranche**

Reprise de parole par Jean Labarre :

Tout le monde sait que l'église a été rouverte au public après l'accord de la commission de sécurité et une réception des travaux suivie de deux manifestations :

- L'invitation de notre association à tous les donateurs
- L'invitation de notre maire aux autorités

Depuis, de nombreux visiteurs admirent cette très belle restauration, soit en groupe soit en famille et, à entendre les commentaires, c'est une satisfaction générale.

**Avec les habitants de Perrecy, nous pouvons tous en être fiers.**

## **6 / Rappel de l'orientation prise pour l'action à venir de notre association et point de la situation**

L'année dernière, notre AG, s'est prononcée pour poursuivre l'action entreprise et a voté pour concentrer tous nos efforts de recherche de mécénat sur un objectif précis « **l'aide au sauvetage des sculptures du narthex** ».

En effet, ces sculptures remarquables, trésor artistique de notre église, sont en grand danger et leur conservation a été jugée très préoccupante par l'équipe de spécialistes qui, sous la direction de Madame Rollier de l'Ecole des Arts de Cluny, a passé une semaine à les examiner, au printemps dernier, sur un échafaudage à la loupe et à la petite soufflette à poire pour les débarrasser des poussières.

Un mémoire très renseigné d'une quarantaine de pages a été écrit suite à cette semaine d'observation et ses conclusions sont alarmantes.

Le document n'est pas définitif mais le président a reçu l'autorisation de présenter l'exemplaire qu'on lui a confié pour information.

Ce document a été passé parmi les présents pour qu'ils se rendent compte.

Aujourd'hui notre association doit certes continuer de rechercher des fonds mais sa mission est également :

- de faire prendre conscience à la population de la richesse culturelle représentée par ce narthex dont assez peu ont conscience
- de sensibiliser les autorités compétentes sur les opérations de sauvegarde nécessaires à mettre en œuvre sous le contrôle des services de l'Etat



Pour nous aider dans cette tâche, Madame Rollier a préparé, avec l'aide de certains membres de l'association, quatre fichiers destinés à être apposés sur des grands panneaux A0 (1.20 m. de haut et 0.80 de larges) Ces panneaux pourraient être installés dans le narthex pour sensibiliser les visiteurs mais aussi les habitants.

Présentation des panneaux au rétroprojecteur

Le président indique qu'il a tenté, avec l'aide de notre maire, de demander par un courrier au président de la Communauté Urbaine de nous aider en faisant imprimer les dits panneaux par les services de la CCM. La réponse a été négative.

Le président indique s'être rapproché d'imprimeurs de la région et a un devis de l'un d'eux qui se monte à environ 180 € pour les quatre panneaux. Il indique également que Claudius Michel, notre maire, lui a proposé de faire réaliser par le service technique municipal un cadre en tube pour les y suspendre et les présenter sans faire aucun trou dans les pierres du narthex.

Notre association a plus pour fonction de trouver de l'argent que d'investir, cependant le président voudrait vous demander si vous êtes d'accord d'engager un peu de nos petites réserves pour commander et présenter ces panneaux ? Le but encore une fois est de tenter de sensibiliser sur un problème qui passe tout à fait inaperçu actuellement. Cela sera t'il efficace ? Si nous ne le tentons pas, nous ne le saurons jamais !

Jean Labarre souhaite également faire part de l'action menée auprès de la revue VMF pour inclure dans un numéro axé sur le département de Set L un article sur notre église. On y parle de notre association et de son ambition d'aider à sauvegarder les sculptures du narthex. Cela peut aider à inciter les services de l'Etat et de la Bourgogne du sud à prendre en main le problème. La revue en question a été passée parmi les présents pour qu'ils se rendent compte.

Jean Labarre parle également de l'invitation qui lui a été faite, en tant que président de notre association, à assister cet automne à Paris à un congrès international au cours duquel il a pu avec Madame Rollier parler de notre église et de ses sculptures en danger. Des spécialistes français mais également allemands, italiens et espagnols de l'art roman étaient présents ainsi que Madame Ullman conservatrice des monuments historiques pour la Bourgogne qui a fait une longue intervention sur Autun et Vézelay.

Comme vous pouvez le voir, l'église de Perrecy a un bon niveau dans ce

domaine !!!

**Il est proposé de voter sur le principe d'investir « un peu »**

Quelqu'un est-il contre ? Aucun

Quelqu'un s'abstient ? Aucun

La proposition est donc approuvée

**7 / Questions diverses**

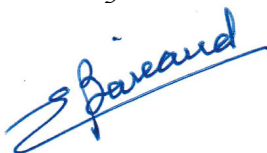
Certains participants ont soulevé des questions sur :

- Ce qui pouvait être fait pour stopper la pénétration de l'eau de pluie dans le chœur au niveau de la partie restante du transept sud (zone extérieure au chantier de sauvegarde qui vient de s'achever). Plusieurs ont fait remarquer qu'en matière de conservation des bâtiments la mise hors d'eau était la priorité absolue.
- Le problème du chauffage qui ne peut être mis en fonction des deux cotés sous peine de faire sauter les compteurs actuellement en place. Une décision concertée entre la paroisse, la mairie et l'EDF est nécessaire pour installer de nouveaux compteurs.
- Le président a proposé de tenter d'intéresser les jeunes de Perrecy à leur patrimoine en profitant de la concordance cette année des dates de la journée du patrimoine et de la fête de l'enfant à Perrecy dans le parc du Prieuré. Monsieur Baudin indique que cette idée a également été évoquée récemment lors la réunion de l'Amicale laïque préparant cette fête. Une rencontre entre les deux associations serait donc souhaitable pour une action commune.

Un échange général sur des sujets divers a suivi puis la séance a été levée à 19h 15

La secrétaire

*Evelyne Boireaud*



Le président

*Jean Labarre*

